Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL EC HOLDING**

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise : 8 RUE PIERRE-GILLES DE GENNES 76130 MONT ST AIGNAN

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 7 9 2 8 0 9 6 6 7 0 0 0 2 7 Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AB		AC		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	189 238	AG 55 392	133 846	138 462
	Fonds commercial	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	217 779	AK 95 090	122 688	134 696
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 162 747	AQ 1 511 390	651 356	756 239
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	35 622	AS 31 951	3 671	4 067
	Autres immobilisations corporelles	AT	621 345	AU 448 303	173 041	192 537
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS		CT 2 550	(2 550)	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	4 234 474	BC	4 234 474	2 649 560
	Autres titres immobilisés	BD	30	BE	30	30
	Prêts	BF		BG 141 208	(141 208)	
	Autres immobilisations financières *	BH	616 994	BI	616 994	616 638
	TOTAL (II)	BJ	**8 078 229**	BK **2 285 885**	**5 792 344**	**4 492 227**
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
STOCKS *	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 935	BW	6 935	8 931
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	163 731	BY	163 731	659 296
	Autres créances (3)	BZ	752 665	CA	752 665	740 402
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	23 568	CG	23 568	38 614
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	79 883	CI	79 883	85 629
	TOTAL (III)	CJ	**1 026 782**	CK	**1 026 782**	**1 532 872**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**9 105 011**	1A **2 285 885**	**6 819 126**	**6 025 099**

Copie certifiée conforme à l'original

DocuSigned by: COFFIER Emmanuel C218E87291444D7...

Renvois : (1) Dont droit au bail: 37 671 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 4 710 261 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise SARL EC HOLDING — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 499 462	2 178 492
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**66 658**	**700 970**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**2 577 120**	**2 890 462**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 098 686	1 154 701
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 756 647	1 623 452
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	149 576	126 648
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 666	225 916
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	432	3 920
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**4 242 006**	**3 134 636**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**6 819 126**	**6 025 099**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 496 627	2 160 507
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	65 230	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL EC HOLDING** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 905 760	FH		FI	1 905 760	2 037 871
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 905 760**	FK		FL	**1 905 760**	**2 037 871**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	500	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		90 559
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	113
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 906 275**	**2 130 543**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5	
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 229 673	999 471
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	57 395	39 053
	Salaires et traitements *					FY	823 517	817 791
	Cotisations sociales (10)					FZ	364 701	325 792
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	177 892	223 169
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	995	816
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**2 654 179**	**2 406 092**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(747 903)**	**(275 549)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 377 901	1 132 272
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	35 998	27 953
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 413 898**	**1 160 225**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 550	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	48 138	123 681
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	4 080	
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**54 768**	**123 681**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**1 359 131**	**1 036 545**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**611 227**	**760 996**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SARL EC HOLDING** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		87 941
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	544 569	147 967
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(544 569)**	**(60 025)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**3 320 174**	**3 378 710**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**3 253 516**	**2 677 739**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**66 658**	**700 970**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	162 807	162 807
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	149 007	152 766
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	958	799
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	2 097	
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	5 361	
depreciation creances societes filiales	539 208	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire
(article 53 A du Code général des impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2026

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise **SARL EC HOLDING** — Néant ☐*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	KD	**407 017**	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	2 160 099	KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP	2 648	KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	34 280	KT		KU	1 342
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	228 446	KW		KX	13 253
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	199 595	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	158 150	LC		LD	21 900
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		**TOTAL III**	LN	**2 783 217**	LO		LP	**36 496**
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIERES	Autres participations		8U	2 649 560	8V		8W	2 228 436
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		1P	30	1R		1S	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	616 638	1U		1V	357
FINANCIERES		**TOTAL IV**	LQ	**3 266 227**	LR		LS	**2 228 792**
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		ØG	**6 456 461**	ØH		ØJ	**2 265 288**

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL I**	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL II**	IO		LV		LW	**407 017**	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	2 160 099	MC	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	2 648	MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	35 622	ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	241 699	MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP		MQ	199 595	MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	180 051	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		**TOTAL III**	IY		NG		NH	**2 819 713**	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIERES	Autres participations		IØ		ØX	643 521	ØY	4 234 474	ØZ	
FINANCIERES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	30	2D	
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	616 994	2G	
FINANCIERES		**TOTAL IV**	I3		NJ	**643 521**	NK	**4 851 499**	2H	
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	**643 521**	ØL	**8 078 229**	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

6

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL EC HOLDING** — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	133 860	PF	16 623	PG		PH	150 482
TOTAL I		RK	**133 860**	RM	**16 623**	RN		RO	**150 482**
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	1 403 861	PN	104 882	PO		PQ	1 508 743
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	2 648	PW		PX		PY	2 648
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	30 213	QA	1 738	QB		QC	31 951
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	154 866	QE	17 273	QF		QG	172 139
	Matériel de transport	QH	102 420	QI	25 517	QJ		QK	127 937
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	136 368	QM	11 860	QN		QO	148 228
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	**1 830 375**	QV	**161 270**	QW		QX	**1 991 645**
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	**1 964 234**	ØP	**177 892**	ØQ		ØR	**2 142 127**

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

DGFiP N° 2056 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : **SARL EC HOLDING** — Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V	2 550	9W		9X	2 550	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7	141 208	Ø8		Ø9	141 208	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY	**143 758**	TZ		UA	**143 758**	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB	**143 758**	UC		UD	**143 758**	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG	2 550	UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	141 208	UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8 **ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE***

DGFiP N° 2057 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL EC HOLDING** — Néant ☐ *

CADRE A — ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	4 234 474	UM	4 234 474	UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	616 994	UV	616 994	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	163 731		163 731		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	21 307		21 307		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	2 100		2 100		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	23 530		23 530		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	705 728		705 728		
Charges constatées d'avance		VS	79 883		79 883		
TOTAUX		VT	**5 847 748**	VU	**5 847 748**	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ETAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	65 230	65 230		
	à plus d' 1 an à l'origine	VH	2 033 456	288 077	1 230 352	515 027
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 749 716	1 749 716		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	149 576	149 576		
Personnel et comptes rattachés		8C	47 238	47 238		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	56 154	56 154		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	78 946	78 946		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	54 328	54 328		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	6 931	6 931		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	432	432		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	**4 242 006**	VZ **2 496 627**	**1 230 352**	**515 027**
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	1 029 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	6 931
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	151 494	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

EC HOLDING
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 10 000 euros
Siège social : 8 rue Pierre Gilles de Gennes
76130 MONT ST AIGNAN
792 809 667 RCS ROUEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30/09/2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2025 s'élevant à 66 657,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**66 657,99 euros**
Un prélèvement sur le compte « Autres Réserves »	**313 342,01 euros**
Les sommes distribuables s'élevant à	**380 000,00 euros**
A titre de dividende global à l'Associé Unique **Soit 380,00 euros par part**	**380 000,00 euros**

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 380 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 30 septembre 2026.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

Docusign Envelope ID: F44F3582-3620-8030-80B0-226D95B0E21F

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
31/12/2024	380 000,00	380 000,00	0,00
31/12/2023	200 000,00	200 000,00	0,00
31/12/2022	115 000,00	115 000,00	0,00

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
COFFIER Emmanuel
C218E87291444D7...

EC HOLDING
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 €uros
Siège Social : 8 rue Pierre-Gilles-de-Gennes
76130 MONT-SAINT-AIGNAN

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

SEC BURETTE

9 rue Malatiré – 76012 ROUEN CÉDEX 1
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 962.504 € – RCS ROUEN 710.501.149 – SIRET 710.501.149.00029

Rapport du Commissaire aux Comptes établi en l'absence de communication des comptes annuels et du rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Associé unique de la société EC HOLDING,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons établi en date du 15 septembre 2026, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquions l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes annuels et du rapport de gestion, ceux-ci n'ayant pas été établis dans les délais prévu par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 15 octobre 2026, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels.

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EC HOLDING relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVES

Motivation des réserves

Réserve pour Limitation : Evaluation de la créance attachée aux titres de participation CLASSIC STORE

La société EC HOLDING détient l'intégralité des parts de la société CLASSIC STORE, dont la valeur brute dans les comptes de l'exercice s'élève à 5 000 euros. A cette participation est associé une créance consentie pour un montant s'élevant au 31 décembre 2025 à 496 639 euros.
Les capitaux propres de la filiale sont négatifs à hauteur de 410 107 euros à la clôture de l'exercice.
En l'absence d'élément probant mis à notre disposition à ce jour, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier l'évaluation de la créance figurant à l'actif d'EC HOLDING et la recouvrabilité qui est associée.

Réserve pour Désaccord : Présentation des abandons de compte courant en résultat exceptionnel dans les comptes

L'entrée en vigueur du règlement ANC 2022-06 au 1er janvier 2025 a conduit à limiter les critères définissant le résultat exceptionnel.

Les comptes d'EC HOLDING enregistrent au 31 décembre 2025 des charges liés à des abandons de compte courant consenti à des filiales pour un montant d'ensemble de 398 000 euros.
Au regard de la nature des opérations et de l'activité de la société, il ne nous apparait pas possible de considérer ces charges en « résultat exceptionnel ».

Réserve pour Désaccord : Présentation des titres de participations et des dépréciations sur créances rattachées.

La présentation à l'actif des immobilisations financières dans les comptes d'EC HOLDING fait fait apparaitre :

- Que les titres de participation qui devraient figurer au poste « Participation » sont inclus au poste « Créances rattachées à des participations » pour un montant de 123 570 euros ;

- Que les dépréciations au titre des « prêts » pour un montant créditeur de 141 208 euros devraient être rattachées au poste « Créances rattachées à des participations ».

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

- Les informations relatives aux factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, et
- les informations relatives aux factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échus ;

sont ventilées sur la base de la date facture et non de la date d'échéance tel que le prévoit l'article L. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérance.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

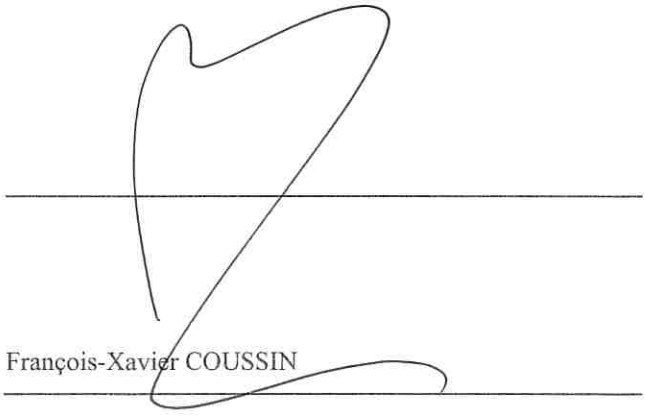
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 16 octobre 2026

Le Commissaire aux Comptes



SEC BURETTE

François-Xavier COUSSIN

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		31/12/2025 Brut	31/12/2025 Amort. et Dépréc.	31/12/2025 Net	31/12/2024 Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	189 238	55 392	133 846	138 462
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	217 779	95 090	122 688	134 696
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions	2 162 747	1 511 390	651 356	756 239
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	35 622	31 951	3 671	4 067
	Autres immobilisations corporelles	621 345	448 303	173 041	192 537
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations		2 550	(2 550)	
	Créances rattachées à des participations	4 234 474		4 234 474	2 649 560
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	30		30	30
	Prêts		141 208	(141 208)	
	Autres immobilisations financières	616 994		616 994	616 638
	Total de l'actif immobilisé (III)	8 078 229	2 285 885	5 792 344	4 492 227
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	6 935		6 935	8 931
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	163 731		163 731	659 296
	Autres créances	752 665		752 665	740 402
	Charges constatées d'avance	79 883		79 883	85 629
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	23 568		23 568	38 614
	Total de l'actif circulant (IV)	1 026 782		1 026 782	1 532 872
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	9 105 011	2 285 885	6 819 126	6 025 099

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an	4 710 261	3 266 197
(2) dont créances à moins d'un an	1 137 487	1 485 327

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 000)	10 000	10 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 499 462	2 178 492
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	66 658	700 970
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	2 577 120	2 890 462
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	2 098 686	1 154 701
	Emprunts et dettes financières divers (2)	1 749 716	1 622 259
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	149 576	126 648
	Dettes fiscales et sociales	236 666	225 916
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 363	5 112
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1) (IV)	4 242 006	3 134 636
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	6 819 126	6 025 099
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 496 627	2 160 507
(2)	Dont emprunts participatifs		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SARL EC HOLDING** — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 905 760	FH		FI	1 905 760	2 037 871
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**1 905 760**	FK		FL	**1 905 760**	**2 037 871**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	500	2 000
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP		90 559
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	15	113
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**1 906 275**	**2 130 543**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	5	
	Variation de stocks (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 229 673	999 471
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	57 395	39 053
	Salaires et traitements *					FY	823 517	817 791
	Cotisations sociales (10)					FZ	364 701	325 792
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	177 892	223 169
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	995	816
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**2 654 179**	**2 406 092**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(747 903)**	**(275 549)**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 377 901	1 132 272
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	35 998	27 953
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	Total des produits financiers (V)					GP	**1 413 898**	**1 160 225**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	2 550	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	48 138	123 681
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3	4 080	
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**54 768**	**123 681**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**1 359 131**	**1 036 545**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**611 227**	**760 996**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise **SARL EC HOLDING** — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		87 941
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH	544 569	147 967
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**(544 569)**	**(60 025)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**3 320 174**	**3 378 710**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**3 253 516**	**2 677 739**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**66 658**	**700 970**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY		
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ	162 807	162 807
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	149 007	152 766
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	958	799
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	2 097	
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	5 361	
depreciation creances societes filiales	539 208	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 819 126** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 320 174** euros et un total **charges** de **3 253 516** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **66 658** euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement 2022-06 de l'Autorité desNormes Comptables (ANC) relatif à la modernisation des états financiers, applicable pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 01/01/2025.

Il introduit une définition plus stricte du résultat exceptionel, désormais limité aux produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels.

Il supprime les transfets de charges, remplacée par une comptabilisation des opérations selon leur nature.

Ceci entraîne des reclassements vers le résultat courant, sans modifier les principes comptables fondamentaux.

Aucun autre changement de méthodes et régles comptables n'a été apporté.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

L'application du réglement ANC 2022-06 a conduit l'entreprise à modifier la présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les éléments figurant au bilan dans la rubrique immobilisations incorporelles comprennent la valeur du fonds de commerce.
Par application du règlement 2015-06 de l'ANC en date du 23 novembre 2015, le fonds de commerce n'est pas amorti.
A la clôture de l'exercice, le fonds de commerce fait l'objet d'une dépréciation par voie de provision lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur nette comptable. L'estimation de ces

Règles et Méthodes Comptables

actifs incorporels fait l'objet d'une revue périodique selon des méthodes constatées, adaptées au secteur d'activité Dans les présents comptes annuels aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens à savoir :
- Logiciels 2 ans
- bail à construction 39 ans
- Agencements contructions 5 ans
- Constructions 5 à 25 ans
- Matériel 3 à 5 ans
- Installation - Agencements divers 3 à 10 ans
- Matériel de transport 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 5 à 7 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat et les frais externes supportés. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est appréciée par rapport aux situations nettes des filiales, aux résultats historiques et perspectives d'avenir.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvce	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles	407 017					407 017
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	407 017					407 017
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	2 160 099					2 160 099
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement	2 648					2 648
	Instal technique, matériel outillage industriels	34 280		1 342			35 622
	Instal., agencement, aménagement divers	228 446		13 253			241 699
	Matériel de transport	199 595					199 595
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	158 150		21 900			180 051
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 783 217		36 496			2 819 713
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations	2 649 560		2 228 436		643 521	4 234 474
	Autres titres immobilisés	30					30
	Prêts et autres immobilisations financières	616 638		357			616 994
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 266 227		2 228 792		643 521	4 851 499
	TOTAL	6 456 461		2 265 288		643 521	8 078 229

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles	2 à 39	L	133 860	16 623		150 482
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			133 860	16 623		150 482
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	5 à 25	L	1 403 861	104 882		1 508 743
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement	5	L	2 648			2 648
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 à 5	L	30 213	1 738		31 951
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	3 à 10	L	154 866	17 273		172 139
	Matériel de transport	4 à 5	L	102 420	25 517		127 937
	Matériel de bureau, mobilier	3 à 7	L	136 368	11 860		148 228
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 830 375	161 270		1 991 645
	TOTAL			1 964 234	177 892		2 142 127

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	4 234 474	4 234 474	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	616 994	616 994	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	163 731	163 731	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	21 307	21 307	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	2 100	2 100	
	Taxes sur la valeur ajoutée	23 530	23 530	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	705 728	705 728	
	Charges constatées d'avance	79 883	79 883	
	TOTAL DES CREANCES	5 847 748	5 847 748	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	65 230	65 230		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	2 033 456	288 077	1 230 352	515 027
	Emprunts et dettes financières divers	1 749 716	1 749 716		
	Fournisseurs et comptes rattachés	149 576	149 576		
	Personnel et comptes rattachés	47 238	47 238		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 154	56 154		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	78 946	78 946		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	54 328	54 328		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	6 931	6 931		
	Autres dettes	432	432		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	4 242 006	2 496 627	1 230 352	515 027
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 029 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	151 494			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	6 931			

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
	Du capital social début exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	1 000,00	10,0000	10 000,00

Répartition des effectifs par catégorie

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2025	Effectif moyen employé pendant l'exercice
	Ouvriers	
	Employés, techniciens, agents de maîtrise	3
	Cadres et ingénieurs	2
	Autres catégories	5
	TOTAL	10

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements de locations financières			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Engagements reçus au titre de la clause de retour à meilleure fortune sur les abandons de C/C			
Cf. état Engagements financiers - Autres engagements			523 000
			523 000
Total des engagements financiers (1)			523 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Détail - Autres engagements

Engagements financiers - Autres engagements	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
au titre de l'exercice 2022 pour KENTUCKY EIGHT		45 000
au titre de l'exercice 2024 pour LE PROTOCOLE		80 000
Au titre de L'exercice 2025 pour CAFEINE		45 000
au titre de l'exercice 2025 pour 3B 3		219 000
au titre de l'exercice 2025 pour 3B 4		134 000
Totalisation		523 000

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS CLASSIC STORE	(410 107)	100,00	5 000	5 000	
SASU LE PROTOCOLE	2 354	100,00	8 000	8 000	
SAS ECURIE EC 76	(18 218)	100,00	1 000	1 000	
SAS KENTUCKY ONE	680 028	99,90	9 990	9 990	
SAS 3B 1	525 553	99,00	7 920	7 920	
SCI QUARTZ 40	(587 486)	99,00	990	990	
SAS KENTUCKY EIGHT	175 254	99,00	7 920	7 920	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI LES SALINES		10,00	10	10	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS CLASSIC STORE		5 011	(131 439)		
SASU LE PROTOCOLE		2 277 275	3 735		
SAS ECURIE EC 76			(9 686)		
SAS KENTUCKY ONE		1 769 149	167 856		
SAS 3B 1		3 044 677	223 300		
SCI QUARTZ 40		8 000	(192 163)		
SAS KENTUCKY EIGHT		2 063 027	42 666		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SCI LES SALINES					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS 3B 2	22 954	99,00	7 920	7 920	
SAS 3B 3	1 871	99,00	7 920	7 920	
SAS 3B 4	5 921	99,00	7 920	7 920	
SCI 3B 76	(94 506)	99,00	495	495	
SCI KENTUCKY COTENTIN	(43 151)	99,00	495	495	
SAS KENTUCKY SEVEN	499 682	99,00	7 920	7 920	
SAS KENTUCKY SIX	355 409	99,00	7 920	7 920	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
SAS 3B 2		2 774 684	14 954		
SAS 3B 3		692 559	(6 129)		
SAS 3B 4		7 605	(2 079)		
SCI 3B 76		190 112	(4 457)		
SCI KENTUCKY COTENTIN		422 735	19 641		
SAS KENTUCKY SEVEN		1 886 924	156 646		
SAS KENTUCKY SIX		2 499 041	197 415		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS KENTUCKY FIVE	438 468	99,00	7 920	7 920	
SAS KENTUCKY FOUR	307 825	99,00	7 920	7 920	
SAS KENTUCKY THREE	229 230	99,00	7 920	7 920	
SAS KENTUCKY TWO	414 116	99,00	7 920	7 920	
SAS 3B 5		99,00	7 920	7 920	
SAS CAFEINE 76	(131 084)	51,00	2 550	2 550	
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales	2 374 110		123 560	123 560	
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations			10	10	
C. Total des filiales et des participations (A + B)	2 374 110		123 570	123 570	

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
SAS KENTUCKY FIVE		1 532 257	87 169		
SAS KENTUCKY FOUR		2 506 181	224 940		
SAS KENTUCKY THREE		1 652 926	109 363		
SAS KENTUCKY TWO		2 143 479	127 936		
SAS 3B 5					
SAS CAFEINE 76		279 452	1 662		
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales		25 755 091	1 031 329		
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)		25 755 091	1 031 329		

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunts	Hypothèque conventionnelle sur bail à construction avec accession aux constructions sis à Le Grand Quevilly (76120), rang 1 Cautionnement solidaire M. COIFFIER 44% encours	LCL		
Emprunts GQ	Hypothèque conventionnelle en partage de rang sur biens et droits immobiliers sis à Le Grand Quevilly (76), rang1, pour 636 000 € sur 204 mois Cautionnement solidaire M. COIFFIER E. dans la limite de 279 840 € Engagement blocage comptes courants à hauteur de 300 000 € sur durée du prêt 192 mois 200 000 € Kentucky One sur 192 mois 100 000 € M. COIFFIER Emmanuel sur 36 mois	Crédit Agricole		
		TOTAL		

Annexe Libre

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Emprunts Dreux

Emprunts CRCA (mai 2016) et LCL (juillet 2016)

> Hypothèque conventionnelle en partage de rang :
sur biens et droits immobiliers sis à Dreux (28) portant sur bail à construction, rang 1, pour un montant de 435 000 €, pour une durée de 192 mois

> Engagement blocage de compte- courant :
Blocage des comptes courants à hauteur de 130 000 €sur la durée du prêt de 180 mois :
38 000 € Kentucky One sur 180 mois
92 000 € Kentucky Two sur 180 mois

> Garantie partielle de Bpifrance Financement, à hauteur de 30% de l'encours des sommes dues